

21/03/2023 - Conditions Générales de Vente des Ateliers Méditation

Sommaire :

- Article 1 : Participants Majeurs – Adolescents à partir de 16 ans accompagnés d'un représentant légal
- Article 2 : Obligations des Participants
- Article 3 : Responsabilité des Participants
- Article 4 : Inscription et achat de billet préalable aux Ateliers Méditation
- Article 5 : Personne non titulaire d'un billet
- Article 6 : Assurance annulation
- Article 7 : Annulation du fait du Participant
- Article 8 : Obligations et responsabilité de l'Organisateur
- Article 9 : Annulation du fait de l'Organisateur

Article 1 : Participants Majeurs - Adolescents à partir de 16 ans accompagnés d'un représentant légal

Les Ateliers Méditation sont ouverts à toute personne majeure.
Le paiement du billet vaut attestation par le Participant de sa majorité.

Les adolescents âgés de plus de 16 ans peuvent participer uniquement s'ils sont accompagnés par un représentant légal.
L'Organisateur est déchargé de toute responsabilité dans le cas où une personne mineure se serait frauduleusement inscrite en dissimulant sa minorité, ou en n'étant pas accompagnée par un représentant légal.

Article 2 : Obligations des Participants

Article 2.1 : Pour le bon déroulement des événements, le Participant s'engage à arriver 15 minutes avant l'heure prévue de l'évènement concerné.

Article 2.2 : Le Participant s'engage à respecter l'ensemble des conditions d'utilisation des locaux et du matériel auxquels il aura accès, telles par exemple que l'obligation de se déchausser, de ne pas fumer dans les locaux, de ne procéder à aucune dégradation, de maintenir les lieux dans leur état de propreté initiale, particulièrement en ce qui concerne les WC.

Article 2.3 : Le Participant s'engage également à respecter l'ensemble des consignes de sécurité applicables au lieu de l'évènement.

Article 3 : Responsabilité des Participants

Le Participant est informé que sa responsabilité pourra être engagée en cas de dégradation des matériels et locaux auxquels il aura eu accès.

Article 4 : Inscription et achat de billet préalable aux Ateliers Méditation

En raison d'un nombre limité de places disponibles et dans le but de faciliter le bon déroulement des séances, l'achat des billets se fait à l'avance directement sur le site :

<https://www.jerespiredansmoncoeur.com/ateliers-méditation>

L'Organisateur a recours aux services de l'Opérateur de billetterie Weezevent pour assurer les inscriptions et le paiement des billets sur son site.

Le paiement a lieu exclusivement par carte bancaire.

Article 5 : Personne non titulaire d'un billet

Le jour de l'évènement, toute personne non titulaire d'un billet encourt le risque de se voir refuser l'accès à l'atelier méditation si le contingent de participants est atteint.

Dans le cas où l'Organisateur estimerait, le jour de l'évènement, qu'il est possible d'accueillir un Participant additionnel non détenteur d'un billet, pour des raisons de gestion et de coût :

- Le paiement du billet aura lieu exclusivement en espèces,
- Le participant devra apporter l'appoint,
- Les chèques et cartes de crédit ne seront pas acceptés.

Article 6 : Assurance annulation

Le Participant est informé qu'il a la possibilité de souscrire une assurance annulation lors de sa réservation en ligne. Ce service est souscrit par l'Opérateur de billetterie Weezevent auprès d'un Assureur.

Les modalités de cette assurance sont présentées au Participant lors de sa réservation en ligne.

Toute demande de remboursement dans le cadre de cette assurance devra être adressée directement à l'Assureur.

Le Participant est informé que ni l'Organisateur, ni l'Opérateur de billetterie Weezevent ne pourront intervenir dans le cadre de l'assurance souscrite.

Article 7 : Annulation du fait du Participant

Dans le cas où le Participant n'a pas souscrit à l'assurance annulation :

En cas d'annulation notifiée à silvanoz@jerespiredansmoncoeur.com jusqu'à 72 heures avant la date de l'atelier, le Participant sera remboursé du prix de son billet sous déduction de 3 euros correspondants aux frais d'encaissement et de remboursement prélevés par l'Opérateur de billetterie Weezevent.

Pour toute annulation moins de 72 heures avant la date de l'atelier et compte tenu des coûts logistiques (location de salle, ...), l'Organisateur se réserve le droit de ne pas rembourser le Participant défaillant, notamment dans le cas où la place rendue disponible n'aura pu être réattribuée à un autre participant. Dans le cas d'un remboursement accepté, celui-ci tiendra compte des frais supportés par l'Organisateur.

Article 8 : Obligations et responsabilité de l'Organisateur

L'Organisateur accueille chaque participant dans la bienveillance et veille au bon déroulement des Ateliers Méditation.

Les prestations proposées par l'Organisateur sont des Ateliers Méditation qui ne donnent lieu à aucune obligation de résultat.

L'Organisateur fait son maximum pour que les évènements se tiennent aux dates et heures prévues.

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable de tout élément indépendant de sa volonté et qui empêcherait la tenue, à la date et à l'heure prévues, d'un évènement programmé.

Article 9 : Annulation du fait de l'Organisateur

En cas d'impossibilité de tenir un Atelier Méditation à la date et à l'heure prévues, pour quelques raisons que ce soit, l'Organisateur contactera chaque Participant afin de proposer :

- Soit le report sur une autre date,
- Soit le remboursement intégral du billet sans déduction des frais supportés par lui.
